

Auxerre, le 5 juin 2018

l'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs.

Direction de l'éducation nationale
Auxerre 1

Téléphone
03 86 72 20 43
Fax
03 86 51 21 30
Mél.

secaux1@ac-dijon.fr
<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Objet : stage de réussite CM1 et CM2 des vacances d'été.

Dans votre école un ou des enseignants volontaires vont intervenir pendant les vacances d'été pour conduire un stage de réussite à destination des élèves de CM1 et CM2 ayant des difficultés en français et/ou mathématiques.

Les séances auront lieu du lundi 27 au jeudi 30 août 2018 à raison de trois heures par jour, le matin.

Des groupes de quatre au minimum à six élèves au maximum par enseignant intervenant doivent être constitués.

Je vous demande de bien vouloir veiller à la bonne organisation de ce stage en communiquant, avant les vacances, les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, horaires, renseignements d'urgence, consignes de sécurité, etc.).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous remercie de votre précieuse coopération.

l'inspectrice de l'éducation nationale



Isabel ROUMIEUX

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse à vous remettre complété ;
- une fiche-élève (bilan de compétences) et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage (ces documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).